

CQP-APS (Agent de Prévention et de Sécurité) - 175h + 7h d'examen

N° d'autorisation d'exercice délivré par le CNAPS : FOR-031-2022-01-16-20170587210
(<http://www.mb-formation.com>)

Personne souhaitant accéder à l'un des métiers du secteur de la sécurité, en remplissant les conditions du décret à paraître et du livre VI du Code de la Sécurité Intérieure.

Objectifs :	Connaître les bases légales et réglementaires de la fonction, accueillir et orienter le public, utiliser les matériels, renseigner les documents, porter secours aux victimes et intervenir sur un début d'incendie : l'agent de prévention et de sécurité exerce ces fonctions dans tout type d'entreprise ou d'organisme privé ou public.
Public visé :	Toute personne souhaitant travailler dans la Sécurité Privée.
Prérequis :	Afin de pouvoir entrer en formation : <ul style="list-style-type: none">- Test d'entrée (savoir lire, écrire, compter, comprendre et s'exprimer en français (validation par test))- obtention de l'autorisation préalable délivrée par le CNAPS (nous vous accompagnons dans vos démarches)
Bénéfices métier :	Selon le poste occupé, les agents interviennent différemment pour assurer la surveillance et la sécurité d'un lieu et/ou de personnes. <ul style="list-style-type: none">- être polyvalent et capable d'occuper différents types de postes (rondier, agent de sécurité...);- être spécialisé (agent cynophile, agent de sécurité incendie...).
Points forts :	<ul style="list-style-type: none">• Extinction de feux et exercices pratiques dans nos locaux• Exercices sur un SSI (plateau technique, salle de PC simulé mise à la disposition des stagiaires)• Mannequins et défibrillateur automatisé externe pour le secourisme• Remise d'un support de cours
Supports pédagogiques :	Les moyens mis en œuvre pour effectuer cette formation : <ul style="list-style-type: none">- le face-à-face pédagogique avec un formateur certifié,- les supports de cours (diaporama, livre EDISER),- exposé participatif, débats, échange, mises en situations,- le matériel de secours,- le matériel d'incendie,- le matériel de palpation,- le plateau technique avec PC de télésurveillance informatisé avec la main courante électronique, vidéo surveillance, radios, logiciel de rondes, gestion d'alarme,

Formation certifiante

Type :	Présentiel
Durée :	25 jour(s)
Prix :	Nous consulter
Lieu :	Labège (31)

Programme

UNITÉ DE VALEUR 1 – SECOURISME (14h00)

- Être capable d'intervenir face à une situation d'accident du travail.
- Être capable de mettre en application ses compétences de SST au service de la prévention des risques professionnels dans son entreprise.

UNITÉ DE VALEUR 2 – JURIDIQUE (16h00)

- Connaître le livre VI du code de la sécurité intérieure parties législatives et réglementaires.
- Connaître les dispositions utiles du code pénal.

- Maîtriser les garanties liées au respect des libertés publiques et privées de la branche.

UNITÉ DE VALEUR 3 – GESTION DES CONFLITS (5h00)

- Être capable d'analyser les comportements conflictuels. - Être capable de résoudre un conflit.

UNITÉ DE VALEUR 4 – STRATÉGIE (6h00)

- Connaître les outils de transmission.
- Savoir transmettre des consignes.
- Réaliser une remontée d'informations.

COMPLÉMENT MODULE JURIDIQUE (5h00)

- Connaître le livre VI du code de la sécurité intérieure parties législatives et réglementaires.
- Connaître les dispositions utiles du code pénal.
- Maîtriser les garanties liées au respect des libertés publiques et privées de la branche.

COMPLÉMENT GESTION DE CONFLIT (9h00)

- Être capable d'analyser les comportements conflictuels. - Être capable de résoudre un conflit.
- Être capable de gérer une situation conflictuelle

COMPLÉMENT MODULE STRATÉGIE (2h00)

- Connaître les outils de transmission
- Savoir transmettre des consignes.
- Réaliser une remontée d'informations.

UNITÉ DE VALEUR 5 – PRÉVENTION DES RISQUES D'INCENDIE (7h00) - Initiation au risque incendie

UNITÉ DE VALEUR 6 – MODALITÉ D'APPRÉHENSION AU COURS DE L'EXERCICE DU MÉTIER (7h00)

- Application de l'art. 73 du code de procédure pénale. - Application de l'art.73 du code de procédure pénale dans le cadre des missions de l'APS

UNITÉ DE VALEUR 7 – SENSIBILISATION AUX RISQUES TERRORISTES (13h00)

- Définir les risques terroristes et connaître les différentes menaces terroristes.
- Connaître les niveaux de risque associés au terrorisme.
- Connaître les différents matériels des terroristes.
- Savoir développer ses réflexes en matière de prévention et de sécurité face aux menaces terroristes.
- Détecter et prévenir : les bons réflexes face aux menaces terroristes.
- Savoir entretenir sa culture de la sécurité.
- Se protéger soi-même.
- Protéger les autres.
- Alerter les forces de l'ordre et faciliter leur intervention.
- Sécuriser une zone.
- Identifier le risque de blessures en rapport avec le danger.
- Notions de secourisme "tactique".
- Alerter les secours.

UNITÉ DE VALEUR 8 – PROFESSIONNEL (45h00)

- Appliquer les techniques d'information et de communication.
- Savoir transmettre les consignes et les informations.
- Préparer la mise en œuvre des missions de l'APS.
- Savoir contrôler les accès.
- Prendre en compte un poste de contrôle de sécurité.
- Rondes de surveillance et systèmes de contrôle des rondes.

UNITÉ DE VALEUR 9 – PALPATION DE SÉCURITÉ ET INSPECTION DES BAGAGES À MAIN (7h00) - Effectuer une palpation de sécurité et l'inspection visuelle des bagages.

UNITÉ DE VALEUR 10 – SURVEILLANCE PAR MOYENS ÉLECTRONIQUES DE SÉCURITÉ (7h00)

- Systèmes de télésurveillance et de vidéo protection.

UNITÉ DE VALEUR 11 – GESTION DES RISQUES (11h00) - Maîtriser la gestion des alarmes.

- Protéger le travailleur isolé.
- Sensibilisation au risque électrique.

UNITÉ DE VALEUR 12 – ÉVÈNEMENTIEL SPÉCIFIQUE (7h00)

- Maîtrise du cadre légal des grands rassemblements et de la problématique de leur sécurisation.
- Identifier les acteurs d'un événement.
- Gérer les spécificités du contrôle d'accès et du filtrage lors de grands événements.

UNITÉ DE VALEUR 13 – GESTION DES SITUATIONS CONFLICTUELLES DÉGRADÉES (7h00)

- Développer les capacités d'un agent en vue de faire face aux risques de situations menaçantes.

UNITÉ DE VALEUR 14 – INDUSTRIEL SPÉCIFIQUE (7h00)

- Évaluer les risques professionnels.
- Situer le risque industriel majeur au sein des installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE).
- Adapter le rôle et les missions de l'agent de sécurité aux particularités d'un site industriel afin de répondre aux exigences spécifiques.
- Être capable d'identifier les risques particuliers liés à la manipulation et au stockage de produits dangereux.

EXAMEN :

Pratique : UNITÉ DE VALEUR 15 – Mise en situation pratique sur
Une situation professionnelle tirée au sort par le candidat.

Théorique : validations des Unités de Valeurs 2 à 14 par Questionnaire à Choix Unique : Note ≥ 12 : l'Unité de Valeur est acquise
SST UNITÉ DE VALEUR 1 : grille d'évaluation conforme aux procédures de validation de l'INRS

Afin de valider vos compétences, la formation CQP APS est validée par un examen assuré par un jury composé de professionnels de la sécurité.

MB Formation

Sandra COUQUET - contact@mb-formation.net - Tél: 05.61.00.65.22 - Fax: 05.61.73.00.86

MB Formation - Technoparc 3 - Rue Jean Bart bâtiment 7 - 31670 Labège

www.mb-formation.com

Organisme de formation enregistré sous le numéro 73310485931